

POUR



POUR ELLES INFO
Septembre 2022

SOMMAIRE

- P.1 Édito
- P.2 28 septembre : journée internationale pour le droit à l'avortement
- P.3 Pour un plan d'urgence de l'égalité à l'école
- P.4 HSA : une arme de discrimination massive !

Agenda

COMITÉ DE RÉDACTION

Sophie Abraham, Benoît Chaisy, Amandine Cormier, Ludivine Debacq, Béatrice Fauvinet, Sigrid Gerardin, Céline Montolio, Anne Roger.

RETROUVEZ ET TÉLÉCHARGEZ
LES NUMÉROS PRÉCÉDENTS
DE [POUR ELLES INFO](#)



 [@FederationSyndicaleUnitaire](#)

 [@FsuNationale](#)

Fédération Syndicale Unitaire
104 rue Romain Rolland
93260 Les Lilas
Tél. 01 41 63 27 30
www.fsu.fr - fsu.nationale@fsu.fr

ÉDITO

La FSU engagée pour l'égalité salariale entre les femmes et les hommes

La solidarité et la dimension internationale sont des éléments constitutifs du mouvement féministe comme du syndicalisme. La séquence qui s'ouvre est fortement marquée par les effets de la pandémie sur les systèmes économiques qui ont aggravé les inégalités et la pauvreté. Les gouvernements libéraux qui persistent à mener des politiques anti-sociales et écocides comme ceux qui initient ou alimentent les conflits armés et la guerre dévastatrice en Europe en portent une lourde responsabilité. Les populations et en priorité les femmes et les filles en paient le prix fort notamment en Afghanistan, en Ukraine et aux Etats-Unis où le droit à l'avortement est frontalement attaqué.

L'IVG reste un droit fragile que nous devons sécuriser dans tous les pays. C'est pourquoi la FSU, avec le collectif « Avortement en Europe, les femmes décident » appellent à se mobiliser massivement le 28 septembre. En France, son effectivité n'est pas toujours assurée du fait du manque de structures et de personnels. Nous devons obtenir son inscription dans la constitution.

Les violences sexistes et sexuelles restent à un niveau élevé comme le démontre le comptage des féminicides qui s'établit à 122 victimes pour l'année 2021 (20 % de plus qu'en 2020). **Pour la FSU il faut agir à tous les niveaux de la société pour les éradiquer et renforcer les dispositifs de prévention, de protection et d'accompagnement des victimes comme de répression des auteurs avérés.** Il n'y a pas de fatalité, en Espagne où les politiques publiques sont plus volontaristes et accompagnées de moyens conséquents, ces violences reculent. Et c'est notamment grâce aux mobilisations féministes que ces avancées ont pu être obtenues. La FSU, engagée dans la préparation des mobilisations du 25 novembre, continuera à exiger des mesures fortes dans les accords d'égalité et un véritable budget dédié.

Les métiers les plus féminisés sont les plus percutés par l'inflation car ce sont les métiers les moins rémunérés et les plus précaires. Ce sont aussi de nombreux métiers qui peinent aujourd'hui à recruter. Si le ministre de la Fonction Publique refuse de revaloriser véritablement les salaires de tous les agent-es, alors il enverra un message clair et explicite aux 3,5 millions de femmes qui la compose : l'égalité salariale n'est que de l'affichage. La FSU refuse la vision performative de l'égalité portée par le gouvernement : si la nomination de 40% de femmes dans la haute fonction publique est un premier pas, bien d'autres sont à faire ! Il est grand temps de s'attaquer aux racines des inégalités à commencer par les inégalités de déroulement de carrière et salariales subies par les agentes toutes catégories confondues. **La FSU continuera à mener partout le combat pour l'égalité : c'est une question de justice sociale. Elle portera cette exigence lors de la journée de grève interprofessionnelle du 29 septembre prochain.**

Sigrid Gerardin ■



Le droit à l'avortement doit être reconnu comme droit fondamental partout et tout le temps

Aux États-Unis, la Cour Suprême a osé en juin dernier remettre en cause le droit à l'avortement qui dépendra désormais des différents États. A ce jour déjà 18 Etats interdisent l'avortement ou sont en passe de le faire, quatre réduisent son accès. Les femmes venant de l'Ukraine en guerre, réfugiées en Pologne, se voient refuser un droit auquel elles avaient pourtant accès dans leur pays !

Les femmes d'Amérique latine, de l'Équateur au Pérou en passant par le Salvador et le Brésil, luttent sans relâche pour arracher ce droit, durement réprimé. Les Argentines et les Colombiennes l'ont obtenu de haute lutte.

Les femmes d'Afrique et du Moyen-Orient, en majorité, vivent dans des pays où l'avortement est totalement interdit ou très restrictif.

En Europe même, ce droit est encore dénié aux femmes de Pologne, Malte, Andorre, Monaco. Il est considérablement entravé, en Espagne et en Italie, par le nombre important de médecins qui se réfugient derrière leur clause de conscience pour exercer un refus de soin alors que l'avortement est un droit.

L'avortement est toujours un droit qui est attaqué !

En France, l'accès à l'avortement est empêché par les fermetures de maternités de proximité et donc de centres Interruption Volontaire de Grossesse, les diminutions de budgets alloués aux associations féministes, la double clause de conscience qui perdure et les délais qui sont plus restrictifs que dans d'autres pays européens et obligent encore des femmes à avorter à l'étranger ! Une loi de février

2022 a entériné le fait que les sages femmes puissent pratiquer des IVG « instrumentales » mais les décrets d'application ne sont toujours pas publiés !

En France, en Europe et dans le monde, des forces politiques réactionnaires de droite, d'extrême droite, intégristes religieuses, s'acharnent à empêcher les femmes d'avorter. Elles visent à faire perdurer le contrôle patriarcal sur le corps des femmes. Il est grand temps de garantir le droit à l'avortement en l'inscrivant dans la Constitution française et dans la Charte européenne des droits fondamentaux !

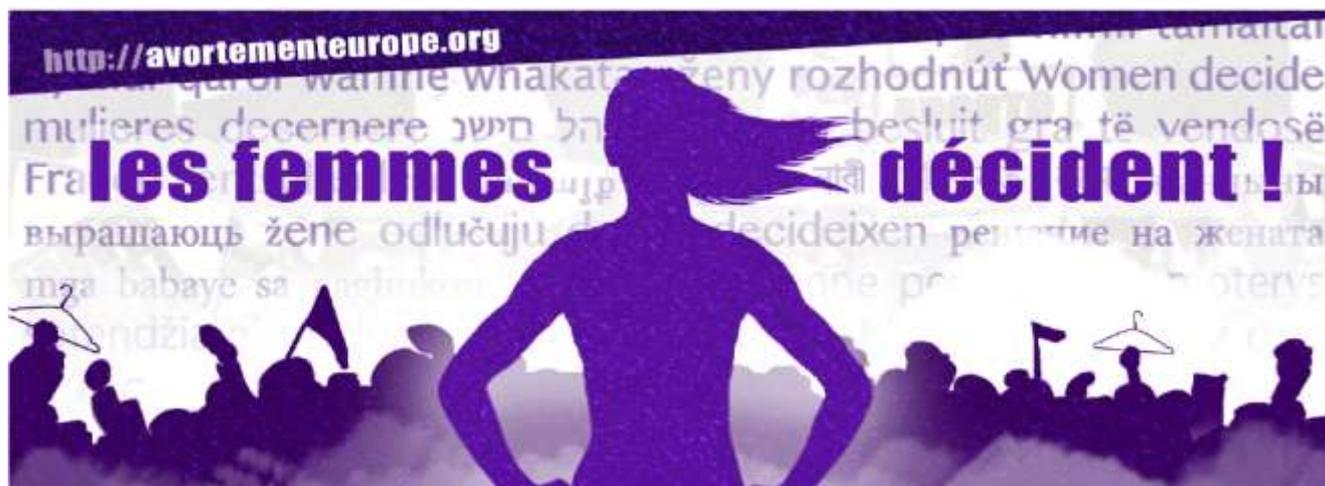
Des femmes et des filles meurent toujours dans le monde car elles ne peuvent avorter en sécurité. D'autres sont emprisonnées durant de nombreuses années. Ceci constitue une violation des droits humains que nous continuerons à combattre au niveau international.

L'avortement est un droit fondamental dont chaque femme doit pouvoir bénéficier !

Exigeons des engagements fermes, des ressources humaines et financières dédiées pour que partout dans le monde les femmes puissent avorter librement, sans frais, et en toute sécurité !

Les droits des femmes à disposer de leur corps, le droit à la santé, les droits sexuels et reproductifs sont des droits fondamentaux. Ils concourent à la réalisation pleine et entière de tous les autres droits et à l'émancipation de toutes et tous !

**Toutes et tous dans la rue le 28 septembre 2022
journée internationale pour le droit à l'avortement !**



Le HCE¹ appelle à un plan d'urgence de l'égalité à l'école

En mars 2022, un rapport du HCE² sur la perception des jeunes générations vis-à-vis des stéréotypes femmes hommes montrait une prise de conscience, en particulier des jeunes femmes, sur les enjeux de l'égalité mais également la reproduction de stéréotypes chez les jeunes hommes et la consolidation de conditionnements sexués à l'école.

Pour cette rentrée, le HCE, dans le cadre de ses travaux sur la montée de la violence chez les jeunes, s'est intéressé particulièrement au maintien des stéréotypes sexistes dans le cadre scolaire et à leur incidence sur les violences sexuelles.

Les constats du HCE rejoint celui fait par l'association de Muriel Salmona dans son enquête sur les représentations des français-es sur le viol qu'elle conduit tous les 3 ans depuis 2016 et qui montre pour celle de 2022 qu'il y a :

- une net recul de l'adhésion des Français-es aux stéréotypes sexistes et à la culture du viol par rapport aux deux premières enquêtes de 2016 et 2019 ;

- mais que ce n'est pas du tout le cas pour les jeunes de 18 à 25 ans et surtout pour les jeunes hommes de 18 à 24 ans qui adhèrent bien plus que les autres tranches d'âge à une vision sexiste et à une sexualité violente sans respect du consentement. Cette enquête met en lien ce constat notamment avec l'exposition des jeunes à des contenus pornographiques et à des jeux en ligne mettant en scène des stéréotypes sexistes.

Face à cela **l'éducation nationale n'est pas au rendez-vous**. L'éducation à la vie sexuelle et affective et à l'égalité n'est pas suffisamment assurée dans les établissements et est inadaptée aux besoins, la plupart du temps par manque de moyens et de formation des personnels.

Mais le rapport note aussi que l'école, elle-même, entretient et renforce les stéréotypes de sexe. **Dès leur entrée à l'école, les jeunes élèves font face à des représentations genrées** (comme dans les manuels ou supports pédagogiques) qui favorisent l'internalisation des normes.

Harcèlement sexuel, culture du viol, sexisme destructeur, inégalité des chances, absence d'éducation à la vie sexuelle et affective, la société est en train de fabriquer des générations de plus en plus perdues. Du primaire au

baccalauréat, l'école est le premier lieu de cristallisation du sexisme, de fixation des rôles sociaux et des stéréotypes de sexe. **A l'aube de ce nouveau quinquennat, le HCE exhorte les pouvoirs publics à faire de l'éducation à l'égalité et au respect entre les femmes et les hommes dès le plus jeune âge, une priorité absolue.** Cela commence par la refonte et la tenue des séances d'éducation à la sexualité prévues par la loi. (Extrait du rapport)



Cinq pistes sont proposées par le HCE :

- ◆ Garantir la tenue des enseignements obligatoires à la sexualité, prévus par la loi ;
- ◆ Adopter un plan national d'orientation professionnelle dès le collège pour orienter les jeunes filles vers les métiers scientifiques, techniques, numériques, et d'avenir ;
- ◆ Renforcer le combat le harcèlement, le cyberharcèlement et les violences en ligne dans tous les établissements ;
- ◆ Concevoir et mettre en œuvre un plan national visant à assurer la sécurité des jeunes femmes dans la rue à proximité des établissements scolaires ;
- ◆ Inclure dans les recommandations émanant du conseil national des programmes une obligation de justes représentation et proportion de figures féminines dans les manuels, programmes scolaires et les sujets d'examen.

En s'appuyant sur ce rapport et suite aux annonces médiatiques de la relance de lutte contre les stéréotypes, la FSU restera vigilante à ce que cette déclaration d'intention débouche sur des propositions concrètes qui soient en accord avec nos revendications.

¹ Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes

² <https://www.memoiretraumatique.org/campagnes-et-colloques/2022-enquete-ipsos-representations-des-francais-sur-le-viol-vague-3.html>

Dans l'éducation nationale, les HSA une arme de discrimination massive !

Le ministère de l'éducation nationale a présenté en décembre 2020 un plan national d'action sur l'égalité professionnelle très généreux sur la forme. Il comprend un axe qui vise à « évaluer, prévenir et le cas échéant, traiter les écarts de rémunérations et de déroulement de carrière entre les femmes et les hommes ». Cet axe qui est de loin le moins détaillé et le moins abouti du plan précise néanmoins qu'il faut « Intégrer dans les plans d'action "égalité professionnelle" des mesures de résorption des écarts de rémunération ».

Ce souhait de résorption des écarts n'aura pas connu de déclinaisons concrètes, pire la politique menée par le ministère tend à les aggraver.

En effet une récente note de la DEPP éclaire largement sur l'une des principales causes de discrimination : les HSA. Les hommes effectuent 26% d'heures supplémentaires de plus que les femmes.

Le montant perçu par les hommes est en moyenne 21% plus élevé que celui perçu par les femmes.

Pour les HSE, l'écart est encore plus substantiel car les hommes touchent une rémunération supérieure de 37% à celle des femmes !

La politique menée par ce gouvernement depuis 2017 ne fait que développer le nombre d'HSA et d'HSE dans les établissements et ne fait ainsi qu'accroître les écarts de rémunération entre hommes et femmes.

Toute politique qui voudrait réduire largement les écarts de rémunération devrait contribuer à réduire la part indemnitaire et à revaloriser largement la part indiciaire. Ce gouvernement le sait, c'est donc bien en toute conscience qu'il mène une politique salariale discriminante.

Pour l'instant aucun signe de changement sur cette politique n'est annoncé par le nouveau ministre...



Agenda 2022-2023

Mobilisations à venir

- ♦ *Mercredi 28 septembre* : journée mondiale de lutte pour le droit à l'avortement
- ♦ *Vendredi 25 novembre* : journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

Stages

- ♦ *Jeudi 13 octobre* : stage FSU sur les Violences sexistes et sexuelles au travail
- ♦ *Jeudi 12 janvier* : stage femmes FSU
- ♦ *Jeudi 16 et vendredi 17 mars* : journées intersyndicales femmes

Secteur femmes

- ♦ *Jeudi 5 janvier 2023*
- ♦ *Mercredi 7 juin 2023*

Réunions (en visio) de préparation des mobilisations à destination des SD

- ♦ *Mercredi 9 novembre 2022* pour la préparation du 25 novembre
- ♦ *Jeudi 16 février 2023* pour la préparation du 8 mars